



Le 7 mars, tous en grève pour le blocage du pays !

Après cinq journées de grèves et de manifestations massives dans toute la France (19, 31 janvier, 7, 11 et 16 février), il est incontestable que les salariés du public et du privé ont répondu présents à l'appel des confédérations et fédérations. Soutenus par l'immense majorité de la population, ils rejettent en masse la volonté de prolonger l'exploitation de leur travail pour engendrer profits privés et économies budgétaires sur leur vie !

Un nouvel appel à la grève le 7 mars a été lancé par l'intersyndicale des confédérations et fédérations. Les organisations signataires reprennent à leur compte ce mot d'ordre de grève, et ajoutent :

Puisque Macron refuse d'entendre la colère des travailleuses et travailleurs, faisons de cette date du 7 mars le point de départ d'un blocage du pays, c'est pour nous le mandat donné par la présence de millions en grèves et manifestations !

Nombreux sont ceux qui considèrent que c'est par cette voie du blocage de l'économie que les salariés, unis avec leurs organisations syndicales, parviendront à faire plier le gouvernement pour qu'enfin il retire ce projet dans sa totalité.

Ce point de vue est également le nôtre !

Les organisations syndicales départementales signataires, CGT-Educ'Action, CNT-SO, SNALC, SNES-FSU, SNLC-FO, SNUDI-FO, SNUipp-FSU, Sud-Education et UNSA-Education appellent l'ensemble des enseignants et des personnels à se réunir en assemblée générale dans leur école et circonscription, leur collège ou leur lycée, pour organiser la grève à partir du 7 mars*.

Voilà comment il est possible de répondre au mépris permanent affiché par le gouvernement et le ministre Ndiaye, voilà comment nous pouvons faire reculer Macron !

Mettre en échec Macron n'est pas seulement nécessaire, c'est aussi possible !

** Attention pour le 7 mars, les déclarations d'intention de grève devront être transmises au plus tard le samedi 4 mars à 23h59.*